



16 et 17 octobre 2023  
**gérer les rémunérations des  
 artistes-auteur·rice·s**

Le secteur des arts visuels a vécu de nombreuses mutations ces dernières années : de la réforme du régime de sécurité sociale à la mise en place de minimums de rémunération au titre du droit de présentation publique. Avec cette structuration économique et sociale du secteur, la plupart des fiches de poste impliquent dorénavant des tâches administratives : gestion de la facturation, relecture et adaptation des contrats. Cette formation se propose de mieux appréhender les étapes administratives de la rémunération artistique afin d'en saisir les enjeux.

**Publics concernés :** La formation s'adresse aux responsables de projets, chargé·e·s d'exposition, de production, de médiation, d'administration, responsables comptable et gestion, responsables financier ou juridique, directeur·rice... d'associations, de collectivités territoriales, etc. (ex: FRAC, Centre d'art contemporain...).

## contenu de la formation

### - Rémunérer la diffusion des oeuvres

Les droits moraux et patrimoniaux  
 La cession des droits d'auteur·rice  
 Rémunération forfaitaire ou proportionnelle

*Exercice : la fiche d'informations*

### - Rémunérer le travail artistique

Les types d'activités  
 La nature fiscale des rémunérations  
 Les cotisations sociales 1,1% et précompte

*Exercice : le protocole de rémunération*

### - Contractualiser la rémunération

Recueillir les informations administratives  
 Les typologies de contrats dans les arts visuels  
 La structuration des contrats

*Exercice : mémo des clauses générales et spécifiques*

### - Gestion administrative de la rémunération

Les déclarations trimestrielles à l'Urssaf Limousin  
 Définir son budget  
 La gestion administrative des frais de production

*Exercice : fiche interne de préparation aux déclarations sociales*

## les objectifs

- Comprendre le régime fiscal et social des artistes-auteur·rice·s pour mieux anticiper la gestion administrative des rémunérations.
- Connaître les fondamentaux du droit d'auteur·rice pour rédiger les clauses de cession de droits en relation avec son projet.
- Comprendre la structuration d'un contrat dans les arts visuels pour être en capacité de les adapter à son projet.
- Maîtriser les obligations

## pré-requis

Avoir une expérience de l'organisation d'actions menées avec des artistes-auteur·rice·s.

## modalités pédagogiques

- Vidéos
- Exercices pratiques
- Mises en situation
- Ancrage dans l'expérience des participant.e.s
- Renforcer l'échange de pratiques
- Mises en place de protocoles et d'un vocabulaire
- Remise d'un dossier documentaire

## modalités d'organisation

- Formation en présentiel
- 14h de formation
- Nombre de stagiaires : 12 personnes maximum

Lundi 16 octobre de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Mardi 17 octobre de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30.

## coût de la formation

Coût de la formation globale de 14h :  
**672€ TTC\***

Financement possible en fonction de votre situation : nous contacter au moins 1 mois avant la formation.

## responsable pédagogique

Mathilde Ehret-Zoghi fonde Maze en 2018, agence de conseil et de formation dans le domaine de la gestion administrative des activités des arts visuels. Au sein de maze, elle écrit les cours, conçoit les supports et anime les formations ou sessions d'information.

Mathilde Ehret-Zoghi intervient auprès des écoles supérieures d'art, de centres de formation continue, de centres d'art et d'associations, ainsi qu'auprès d'artistes et de structures pour les former, les conseiller et les accompagner.

## contacts

### Responsable pédagogique :

Mathilde Ehret-Zoghi, responsable pédagogique  
mathilde@maze-conseils.com

### Gestionnaire de formation et référente handicap :

Doriane Spiteri, chargée de la formation professionnelle  
doriane@maze-conseils.com

## accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

## la démarche qualité de Maze

Pour s'assurer de la qualité de ses formations, Maze fait renseigner des évaluations par les stagiaires à l'issue de chaque session. Ce processus lui permet d'évaluer la pertinence du contenu des formations, l'adéquation des méthodes pédagogiques avec les objectifs fixés, la qualité des outils, ainsi que la qualité des conditions d'accompagnement des stagiaires.

SARL MAZE , SIRET : 8338374870001  
\* TVA non applicable en vertu de l'article 261-4-4-a, Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32590960059 auprès du préfet de région Hauts-de-France, cet enregistrement vaut pas agrément de l'Etat.

